



Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
22	18	18 + 4

Date de convocation
26 janvier 2023

Date d'affichage
26 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente janvier à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, Maire.

Présents : **Christine ROBILLARD, Robert BESANÇON, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Marcel CHRISTEL, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉRÉE, Denis PHILPPE, Valérie PELLERIN, Annie SALAMI, Laurent JÉROME, Urbain VELUT, Anne-Josèphe CHARLOT, Véronique STOLTZ, Vincent BLANCHOT, Bruno LÉOTIER et Julien SEYSSEL.**

Représentés : **Laurence FOURNIER représentée par Géraldine PÉRÉE, Liliane VOYARD représentée par Valérie PELLERIN, Sophie MENZIN représentée par Nicolas MENNETRIER, Yohan MULLER représenté par Julien SEYSSEL.**

Julien SEYSSEL a été nommé secrétaire de séance.
Stéphanie KUSTERMANN est désignée secrétaire auxiliaire.

Objet : Maintien de salaire : participation employeur à la garantie maintien de salaire

N° de délibération : 20230108

Le maire présente à l'assemblée :

Monsieur le maire rappelle la délibération du 06/04/2017 par laquelle le conseil municipal a décidé de prendre en charge, à hauteur de 17 € par mois et par agent, les frais de mutuelle au titre de la garantie de maintien de salaire. Depuis ce montant n'a pas été revalorisé.

Monsieur le maire propose au vu de la conjoncture actuelle d'augmenter cette participation employeur.

Monsieur le maire invite donc les membres du conseil municipal à prendre en compte la conjoncture actuelle et de revaloriser la participation employeur à compter du 1^{er} février

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

ACCEPTE de participer à hauteur de 21 € par mois et par agent aux frais de mutuelle au titre de la garantie maintien de salaire.

DIT que cette décision s'applique à compter du 1^{er} février 2023.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participants</i>
18	22	22	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Julien SEYSSEL
Secrétaire



Nicolas MENNETRIER
Maire

